

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Soubey

Du vingt cinq Mars en mil huit cent trente-sept, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Baptiste Sophie autier

né à la Garde le deux Mars à six heures du soir, fils de Théodore François Pierre autier

profession de Cultivateur Agé de vingt quatre ans, domicilié à la Garde et de Sophie autier Sophie autier Agée de vingt trois ans, domiciliée à la Garde, et Baudet

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Théodore François Pierre autier père de l'enfant Agé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Baptiste François Baudet Agé de vingt ans, profession de Propriétaire domicilié à la Garde
 Second témoin, Charles Nour Parachany Agé de vingt ans, profession de Secours Bénévoles domicilié à la Garde
 Constaté, suivant la loi, par moi Maire Nour Parachany, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne le savoir.

Baudet

Parachany

Agarac

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Soubey

Du vingt cinq Mars en mil huit cent trente-sept, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Joseph François Pierre Vincent Taugier

né à la Garde le deux Mars à quatre heures du soir, fils de Vincent Pierre Taugier

profession de Cultivateur Agé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Sophie autier Sophie autier Agée de vingt ans, domiciliée à la Garde, et Baudet

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Vincent Pierre Taugier père de l'enfant Agé de vingt ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde

Premier témoin, Joseph François Carrière Agé de vingt ans, profession de Propriétaire domicilié à la Garde
 Second témoin, Charles Nour Parachany Agé de vingt ans, profession de Secours Bénévoles domicilié à la Garde
 Constaté, suivant la loi, par moi Maire Nour Parachany, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne le savoir.

Baudet

Parachany

Agarac



MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Soubey

Du vingt cinq Mars en mil huit cent trente-sept, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jean Marie Louis Perrin

né à la Garde le deux Mars à sept heures du soir, fils de Nour Marie Perrin

profession de Cultivateur Agé de vingt quatre ans, domicilié à la Garde et de Sophie autier Sophie autier Agée de vingt trois ans, domiciliée à la Garde, et Baudet

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Nour Marie Perrin père de l'enfant Agé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Perrin Agé de vingt ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Nour Marie Perrin Agé de vingt ans, profession de Secours Bénévoles domicilié à la Garde
 Constaté, suivant la loi, par moi Maire Nour Parachany, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne le savoir.

Baudet

Parachany

Agarac

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Soubey

Du vingt cinq Mars en mil huit cent trente-sept, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie Magdelaine Villon

née à la Garde le deux Mars à quatre heures du soir, fille de Jean Marie Villon

profession de Propriétaire Agé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Marie Anne Villon Agée de vingt ans, domiciliée à la Garde, et Baudet

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Marie Villon père de l'enfant Agé de vingt ans, profession de Propriétaire domicilié à la Garde

Premier témoin, Nour Marie Villon Agé de vingt ans, profession de Propriétaire domicilié à la Garde
 Second témoin, Nour Marie Villon Agé de vingt ans, profession de Secours Bénévoles domicilié à la Garde
 Constaté, suivant la loi, par moi Maire Nour Parachany, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a dit ne le savoir.

Baudet

Parachany

Agarac